

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2024**

Délibération n° 2024-07-95

Date de la convocation : 13 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de procurations : 4

Votes : 20

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Le vingt décembre deux-mil-vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean-Luc, MERLE Evelyne, LESCANNE Etienne, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, FAURE Pascal, BASTY Jean-Pierre, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

Procurations :

THOUMY Denis procuration à CHAVANA Jean-Luc
EBOLI Laure procuration à MANDON Geneviève
BESSON Hélène procuration à SANTIAGO François
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20241220-2024-07-95-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Absents excusés :

Secrétaire :

TEYSSIER Michel

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION - DOTATION DE SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT LOCAL 2025**

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal des dispositions qui s'appliquent pour l'attribution de la Dotation de Soutien à l'Investissement local de l'année 2025.

Il informe que le dossier présenté en 2024 n'a pas été retenu, qu'une dérogation a été obtenue pour débiter les travaux et qu'une demande a été adressée à Monsieur le Préfet afin de représenter le même dossier en 2025.

Il propose à l'assemblée de solliciter l'aide financière de l'Etat en vue de la réalisation du projet suivant qui doit s'achever au cours de l'année 2025 :

- Construction d'un Espace Loisirs et Vie Sociale Intergénérationnel et Multi-Activités à la Croix de Garry

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE ce projet.
- DECIDE de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DSIL 2025.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 20 décembre 2024.

Le Maire
Vincent DUCREUX



The image shows a blue ink signature of Vincent DUCREUX over a circular official stamp. The stamp contains the text 'SAINT-GENEST-MALIFAUX' around the perimeter and '42660' at the bottom. The signature is written in a cursive style.